



Compte-rendu Conseil de quartier Gare du 6 juin 2019

Collège habitants :

Présents : M. DIQUELOU, Mme MAGNIN, M MESTRINHO, M. POURSIN, Mme. REMY,
M. TRICOIRE,

Excusés : M. ZAMBONI

Absents : M. PATURAUD

Collège Elus :

Présents : M. PERIDON, M. DELPUECH, Mme GEORGET, Mme GOTIN, M. SEDARD

Excusé : M. TCHIKAYA

Administration :

Présente : Mme LACOMBE-CORDIER

Validation du compte-rendu de la réunion précédente

Le compte-rendu est validé par les membres du conseil de quartier présents.

1. Nuisance rue des acacias

Ce sujet a fait l'objet de plusieurs discussions lors des précédents conseils de quartier soulignant l'importance du problème. À la demande du commissariat de Moissy dont dépend Combs-la-Ville, un groupe de partenariat opérationnel (GPO) a été mis en place autour de la problématique des nuisances dans le secteur de la rue des acacias. Il est constitué de représentants de la police nationale, police municipale, de représentants de services municipaux et de quelques habitants. Mr Mestrinho, membre du collège habitant, a participé à la première réunion qui s'est tenue le 22 mai. Une autre doit se tenir le 18 juin. Il a transmis par mail un compte-rendu à l'ensemble du collège habitants et nous fait un bref résumé lors du conseil de quartier. Ce GPO permet de mettre autour de la table toutes les personnes concernées par la problématique et de faire remonter les situations observées et de confronter les différents points de vue. Ce n'est pas un organe de décision mais il permet de faire remonter des difficultés rencontrées sur le terrain et permet ensuite de mettre en place des moyens. Durant la réunion du GPO, il a été fait état de l'arrestation d'une personne pour revente de produits stupéfiants. En ce qui concerne l'épicerie, son gérant a reçu plusieurs courriers de la part de la mairie et il a également été convoqué par le maire mais il n'a jamais donné suite à ce rendez-vous. Il est gérant de l'épicerie depuis 3 ans mais ce n'est pas lui qui est au comptoir. D'après les agents de la police municipale et des agents de la mairie, il n'est pas très ouvert à la discussion pour trouver un compromis. Le mardi 4 juin, une intervention a été réalisée par la police nationale, municipale et les services des douanes. Une verbalisation a été réalisée pour ouvertures tardives et ventes d'alcool après les heures autorisées.

Il est important que les habitants du secteur fassent remonter les problèmes en appelant directement le commissariat de Moissy. Le collège habitant demande à ce que cela soit indiqué dans le magazine Rencontre. En ce qui concerne les problèmes d'hygiène, la mairie peut faire un signalement aux

services d'hygiène mais ces derniers sont libres de donner suite ou pas et ne donnent pas d'informations à la mairie sur les suites données. En ce qui concerne la vidéosurveillance, en effet toute la rue des acacias n'est pas filmée et la priorité est donnée à la gare. Il est impossible de modifier l'orientation des caméras.

2. Bilan du collège habitants Gare sur cette session des conseils de quartier

Il est regrettable que l'activité des conseils de quartier ne soient pas plus visible aux yeux de la population malgré les multiples articles dans le magazine Rencontre. Il le serait peut-être mieux si le conseil était un peu plus associé dans les actions menées dans le quartier (ex : travaux) au lieu de discuter des différentes plaintes formulées par les habitants. Certaines relèvent des services Techniques et les habitants n'ont pas encore le réflexe de les appeler directement et sollicitent encore le conseil de quartier. En ce qui concerne les aménagements réalisés dans le quartier Gare, plusieurs sont issus de propositions formulées en conseil de quartier comme un point d'eau à l'aire de jeux à la Borne blanche, le stationnement place Hottinguer, la réfection de la piste piétons-cycles au mail des Étriviers. Par exemple dans le cas de la réorganisation de la place Hottinguer, il aurait été bien qu'un membre du collège habitants participe aux réflexions portant sur ces travaux. Au lieu de cela, le projet final a été présenté en conseil de quartier 15 jours avant le début des travaux. Tout ceci permettrait de valoriser le conseil de quartier et de montrer qu'il est « un plus » dans la relation entre habitants mais aussi avec les services municipaux. Il est noté que l'aspect consultatif des conseils de quartier a été sous utilisé dans le mandat qui vient de s'écouler. Il est proposé par exemple de réaliser un rapport d'activités des conseils de quartier afin de présenter aux habitants les effets concrets de ces réunions.

Il est rappelé que les ordres du jour sont fixés par les habitants qui proposent les sujets et contribuent ainsi à la démarche des conseils de quartier. La mairie s'est efforcée de diminuer sensiblement les sujets du quotidien – qui peuvent être réglés par les habitants directement en appelant les services – afin de disposer du temps nécessaire pour se concentrer sur des sujets plus importants du vivre ensemble.

Les habitants présents soulèvent la question de la pertinence du périmètre du conseil de quartier à l'heure où l'agglomération Grand Paris Sud dispose de plus de compétences qui limitent les moyens d'action de la commune.

La question de l'implication des habitants dans la prise de décision est également soulevée. L'exemple du fonctionnement du Groupe de Partenariat Opérationnel (GPO) est mis en avant comme un fonctionnement efficace, concret et impliquant.

Enfin il est rappelé que les conseils de quartier ne sont obligatoires que dans les communes de plus de 80 000 habitants.

Tous ces points pourront être discutés lors de la réunion bilan des conseils de quartier qui aura lieu en octobre à laquelle seront présents tous les membres des conseils de quartier.

3. Points divers

Réunion avec la police municipale :

Il est demandé par le collège habitants et cela a été demandé par d'autres conseils de quartier une réunion d'information sur la police municipale afin de mieux connaître leur membres, son fonctionnement, ses missions, ses obligations. Ceci reste un sujet sensible à l'approche des élections municipales. Le conseil de quartier ne veut pas que cette réunion devienne une tribune pour critiquer l'action de la police municipale. Ainsi une réunion sera organisée en septembre avec Mr le Maire, M. Péridon, le service en charge des conseils de quartier et l'ensemble des co-vice-présidents afin d'échanger à ce sujet.

Annonce d'une opération nettoyage du Bois l'Evêque le 12 juin à 14h dans le cadre de la campagne « **La Mer commence ici** ».

Programme des **Estivales** distribué dans toutes les boîtes aux lettres début juin. Un retour aurait pu être fait au conseil de quartier plus en amont.

Questions du public :

Suite au nouvel immeuble avenue de la République un habitant signale que le trottoir est très abimé.

Une habitante signale plusieurs cambriolages dans le secteur de la rue des Étriviers.

Frédéric PÉRIDON

Ludovic TRICOIRE

**Le Maire-adjoint
Chargé de l'animation des Conseils de quartier**

Le Co-Vice-Président